



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 11 mai 2007
N° CERTA-2007-AVI-218

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans MySQL

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-218>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-218
Titre	Vulnérabilité dans MySQL
Date de la première version	11 mai 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	Rapport de bug n°27513 de MySQL du 29 mars 2007
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service à distance.

2 Systèmes affectés

MySQL versions antérieures à 5.0.40.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans MySQL permet à une personne malintentionnée d'effectuer un déni de service à distance.

4 Description

Une vulnérabilité dans MySQL, due à une erreur de traitement de requêtes *IF* spécialement conçues, permet à un attaquant d'effectuer un déni de service à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Rapport de bug MySQL n°27513 du 29 mars 2007 :
<http://bugs.mysql.com/bug.php?id=27513>
- Référence CVE CVE-2007-2583 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2007-2583>

Gestion détaillée du document

11 mai 2007 version initiale.